

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PROCÈS-VERBAL

Des délibérations du Conseil Municipal

Du 10 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux

Le 10 octobre 2022 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de LA SURE EN CHARTREUSE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale datée du 4 octobre 2022.

Sous la présidence de Virginie Rivière, maire de LA SURE EN CHARTREUSE,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents :

Mesdames : Virginie RIVIÈRE, Laurence ESCALLIER, Laurence FOËX, Annie GENEVE

Messieurs : Christian SAUZEAT, Stéphane BUGNON, Jean-François BETAU, Jean VEDEL, Frédéric FRAUDEAU, Jean-Luc DELPHIN, Fabien REVERDY, Albin RIBEIRO

Pouvoirs :

Fabrice BERNARD-GUELLE donne pouvoir à Jean-Luc DELPHIN

Sophie LELEU donne pouvoir à Virginie RIVIERE

Benoît GRANGEON donne pouvoir à Albin RIBEIRO

Jean-Christophe LEVEQUE donne pouvoir à Christian SAUZEAT

Absents :

Gauthier FOURNEL, Edouard GENEVE, Lydie BUISSIERE,

Virginie RIVIERE vérifie et confirme que le quorum est atteint, la séance ouvre à 20h40

Secrétaire de séance : Laurence FOËX est élue à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1 – Attribution et commande du mobilier et du matériel pour la cantine dortoir et sollicitation du fonds de concours (CAPV)**
- 2 – Attribution et commande de travaux de voiries et sollicitation du fonds de concours (CAPV)**
- 3 – Attribution et commande de travaux d'aménagement du parking à Pommiers la Placette et sollicitation du fonds de concours (CAPV)**
- 4 – Attribution et commande de travaux d'aménagement paysager et sollicitation du fonds de concours (CAPV)**
- 5 – Attribution et commande d'étude esquisse et avant projet place de la mairie**
- 6 – Points divers**



COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 10 octobre 2022

Objet :

42 - 2022 Attribution et commande du mobilier et du matériel pour la cantine et le dortoir et sollicitation du fonds de concours (CAPV)

a/ Suite aux travaux sur l'école il est proposé de :

* compléter en mobilier le dortoir pour enfants par l'acquisition de lits

* de créer des placards avec rideaux aluminium et étagères

* d'acquérir un nettoyeur vapeur pour faciliter le ménage (surface plus importante suite à création de la cantine)

| Fournisseurs | Descriptif | HT |
|--|---|-----------|
| A2M Article : 2181 | 3 rideaux pour placard + étagères | 3 100 € |
| WESCO Article : 21578 | 6 lits mezzanine 6 matelas clean 12 protèges matelas 2 draps housses | 1895.41 € |
| ASPIRATEUR SERVICE Article : 21578 | 1 nettoyeur vapeur 903 PRO | 1546.20 € |

b/ Financement de l'opération :

*Une subvention d'un fonds de concours du Pays Voironnais à hauteur de 50% de la dépense HT sera demandée.

* le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la commune

c/ imputation comptable de l'opération : articles 2181/21578

Il est proposé au vote :

- D'accepter les 3 devis
- D'accepter le plan de financement
- D'autoriser Madame Le Maire à signer la demande de subvention du fonds de concours (CAPV)

Jean-Luc DELPHIN n'a pas participé au vote

Délibération votée à l'unanimité (15 pour et 1 abstention)

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 10 octobre 2022

Objet :

43 – 2022 Attribution et commande de travaux de voiries et sollicitation du fonds de concours (CAPV)

a/ Divers travaux de réalisation pour les voiries sont proposés, et deux devis ont été présentés en commission travaux le 28/09/2022 , par les sociétés CHARTREUSE TP et GENEVE TP

| DESCRIPTIF TRAVAUX Article : 2152 | CHARTREUSE TP HT | GENEVE TP HT |
|--|-----------------------------|---------------------|
| Route des 3 Fontaines Création d'une rigole en pied de talus le long de la voirie (90 ml) | 810 € | 585 € |
| Route de Préfanton Fourniture et pose de tuyaux béton diam 500 (10 ml) | 4100 € | 1850 € |
| Route de Préfanton Reprise en sous œuvre de la chaussée avec du béton et coffrage contre les poteaux existants (12 ml) | 3514 € | 950 € |
| Route de Pallachere Terrassement pour une rigole béton (7 ml) | 1540 € | 1650 € |
| Total HT devis N°1 | 9964 € | 5035 € |
| Chemin des ratiauds Drain et rigole de béton | 3711 € | 4450 € |
| Total HT devis n° 2 | 3711 € | 4450 € |

En séance du 28/09/2022 la commission travaux a validé le devis n°1 de Genève TP pour un montant de 5035 € HT

et le devis n°2 de Chartreuse TP pour un montant de : 3711 € HT

b/ Financement de l'opération :

*Une subvention d'un fonds de concours du Pays Voironnais à hauteur de 50% de la dépense HT sera demandée.

* le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la commune



COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 10 octobre 2022

c/ imputation comptable de l'opération : article : 2152

Il est proposé au vote :

- D'accepter les 2 devis
- D'accepter le plan de financement
- D'autoriser Madame Le Maire à signer la demande de subvention du fonds de concours (CAPV)

Laurence Escallier n'a pas participé au vote

Annie GENEVE n'a pas participé au vote

Délibération votée à l'unanimité (14 pour et 2 abstentions)

Objet :

44 – 2022 Attribution et commande de travaux d'aménagement du parking à Pommiers la Placette et sollicitation du fonds de concours (CAPV)

a/ Travaux d'aménagement et de sécurisation du parking de l'école, route du village à Pommiers la Placette sont proposés et deux devis ont été présentés en commission travaux le 28/09/2022 par les sociétés LAQUET et SPORT ET PAYSAGE

| DESCRIPTIF TRAVAUX | LAQUET HT | SPORT ET PAYSAGE HT |
|---|--------------|---------------------------|
| Article : 2152 | | |
| Démolition des bordures, découpe de l'enrobé. Création d'un trottoir en béton désactivé Barrière en bois Plantation d'un arbre | 23984.08 € | 30196.60 € |

En séance du 28/09/2022 la commission travaux a validé le devis de l'entreprise Laquet pour un montant de 23984 € 08 HT et pour une exécution au 4 ème trimestre 2022

b/Financement de l'opération :

* Une subvention d'un fonds de concours du Pays Voironnais à hauteur de 50% de la dépense HT sera demandée.

* le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la commune

c/imputation comptable de l'opération : article : 2152

Il est proposé au vote :

- D'accepter le devis
- D'accepter le plan de financement
- D'autoriser Madame Le Maire à signer la demande de subvention du fonds de concours (CAPV)

Délibération votée à l'unanimité

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 10 octobre 2022

Objet :

45 – 2022 Attribution et commande de travaux d'aménagement paysager et sollicitation du fonds de concours (CAPV)

a/ Travaux d'aménagement paysager sur l'aire où sont installées les colonnes enterrées au col de la Placette présentés en commission travaux le 28/09/2022

| Fournisseurs | DESCRIPTIF TRAVAUX | HT |
|--------------------------------------|---|-------------|
| TOUTENVERT Article : 2152 | Réalisation d'un plan d'exécution et d'implantation. Démolition des enrobés et bordures. Terrassement et pose de nouvelles bordures Fournitures et plantation d'une haie végétale Fourniture et plantation d'arbustes couvre sol. Marquage au sol suivant plan | 10 716.50 € |

En séance du 28/09/2022 la commission travaux a validé le devis Toutenvert pour un montant de 10716.50 € HT et pour un début d'exécution au premier trimestre 2023

b/Financement de l'opération :

* Une subvention d'un fonds de concours du Pays Voironnais à hauteur de 50% de la dépense HT sera demandée pour le premier trimestre 2023.

* le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la commune

c/ imputation comptable de l'opération : article : 2152

Il est proposé au vote :

- D'accepter le devis
- D'accepter le plan de financement
- D'autoriser Madame Le Maire à signer la demande de subvention du fonds de concours (CAPV)

Délibération votée à l'unanimité

COMMUNE DE LA SURE EN CHARTREUSE

PV du 10 octobre 2022

Objet :

46 – 2022 Attribution et commande d'étude esquisse et avant projet place de la mairie

| Fournisseurs | Descriptif | HT |
|-------------------------------|---|--|
| Julie FAVREAU Article :204 | Phase diagnostic/esquisse Phase AVP Phase demande de subvention TOTAL | 8 160 € 7 800 € 1 560 € 17 520 € |
| GEOCONSULT Article : 204 | Phase diagnostic/esquisse Phase AVP Phase demande de subvention TOTAL | 90 € 2 520 € 4 160 € 6 770 € |
| ALP'ETUDES Article : 204 | Phase diagnostic/esquisse Phase AVP Phase demande de subvention TOTAL | 13 100 € |

En séance du 28/09/2022 la commission travaux a validé le devis ALP'ETUDES pour un montant de 13 100 € HT et pour un début d'exécution au quatrième trimestre 2022

Il est proposé au vote :

- D'accepter le devis


Délibération votée à l'unanimité

Points divers :

- Cérémonie du 11/11 :
11h00 Pommiers la Placette
11h30 Saint-Julien-de-Ratz

Le Conseil est clos à 21H30.

Le maire



Le secrétaire



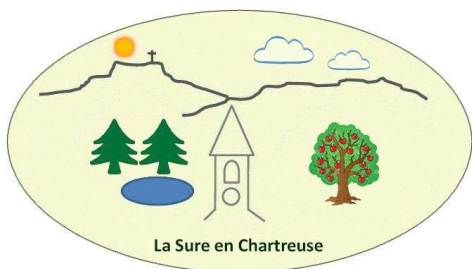


TABLEAU DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 octobre 2022

| DELIBERATIONS | THEME | APPROUVEE/REJETEE |
|----------------------|--|--------------------------|
| N°42 | Attribution et commande du mobilier et du matériel pour la cantine et le dortoir et sollicitation du fonds de concours (CAPV) | Approuvée |
| N°43 | Attribution et commande de travaux de voiries et sollicitation du fonds de concours (CAPV) | Approuvée |
| N°44 | Attribution et commande de travaux d'aménagement du parking à Pommiers la Placette et sollicitation du fonds de concours (CAPV) | Approuvée |
| N°45 | Attribution et commande de travaux d'aménagement paysager et sollicitation du fonds de concours (CAPV) | Approuvée |
| N°46 | Attribution et commande d'étude esquisse et avant projet place de la mairie | Approuvée |